

Transformation d'une PASS sociale en PASS médico-sociale

1

**EXPÉRIENCE AU CENTRE HOSPITALIER
WILLIAM MOREY
CHALON SUR SAÔNE
2014-2016**

Le Centre Hospitalier William Morey à Chalon sur Saône

2

- Situé dans une communauté urbaine de 109000 habitants
- Site pivot du territoire Nord de la Saône et Loire et centre de la Communauté Hospitalière de Territoire (Autun, Chalon, Montceau)
- PME décembre 2014: fiche « structuration d'une PASS médico-sociale »

Historique de la PASS au CHWM

3

- 2002: arrivée d'une assistante sociale temps plein au service d'urgence grâce à la MIG PASS de l'ARS.
- Création d'une UF PASS, accords avec la pharmacie, le bureau des entrées, la CPAM
- Prise en charge sociale de patients aux urgences, le plus souvent hospitalisés
- Prise en charge de rares patients externes (70 dossiers correspondant aux critères PASS en 2014)

2014: projet de PASS médico-sociale

4

- 1 médecin, 1 assistante sociale, 1 infirmière :
2 1/2 journées par semaine
- 2 salles de consultations
- accueil téléphonique et accueil physique des patients
- contact avec les associations d'hébergement et d'accueil de la communauté urbaine
- poursuivre les collaborations déjà à l'œuvre (bureau des entrées, CPAM)

Les réactions favorables

5

- La coordination régionale des PASS de Bourgogne: conseils et encouragements
- L'ARS: suggère l'envoi par le CHWM d'une fiche de synthèse du projet
- La Direction de la santé publique et des solidarités pour le Grand Chalon: propose d'organiser des réunions et d'éditer un document écrit pour les multiples associations et structures d'hébergement
- Le chef de pôle des urgences du CHWM

Ce qui semblait être obtenu au CHWM en 2015

6

- Le temps médecin: 2 vacations par semaine
- Le local: les salles de cs de la Maison Médicale au sein du service d'urgence
- Le secrétariat du service d'urgence
- Accueil administratif à l'entrée du SAU
- L'organisation et le fléchage du parcours patient depuis l'accueil du SAU

Problème n°1: le service social du CHWM

7

- Le poste d'AS des Urgences était financé par la MIG PASS
- Poste évidemment indispensable pour les patients hospitalisés
- Nécessité de réorganiser tout le service social pour dégager du temps pour l'activité de consultation externe de la PASS

Problème n°2: réticence de la direction

8

- Difficulté à réattribuer la MIG au fonctionnement de la PASS médico-sociale
- Peur d'un déferlement de patients => limitation de l'information
- La direction des finances a eu besoin de multiples explications pour comprendre le fonctionnement de la PASS

Problème n°3: obscurité du financement

9

- Au CHWM: utilisation inappropriée de la MIG PASS depuis 13 ans
- Difficile de chiffrer la baisse des admissions en non-valeur par l'activité PASS
- A l'ARS: baisse de la MIG PASS attribuée au CHWM en 2016 !!!

Ouverture février 2016

10

- 1 seule vacation par semaine
- 0,10 ETP médecin
- 0,30 ETP AS
- secrétariat et accueil administratif au SAU
- 2 salles de la maison médicale
- accès non limité à l'interprétariat téléphonique
- pas d'infirmière, pas d'agent d'accompagnement

Communication

11

- **Externe:**
 - petite réunion avec les partenaires extérieurs (associations, foyers d'hébergement)
 - information des médecins généralistes (EPU)
- **Interne:**
 - présentation à tous les bureaux de pôle de l'hôpital (sauf urgences et gériatrie)
 - rencontres avec le médecin du SDSP
- **Réunions avec les finances et la direction**

Bilan à 6 mois

12

- Faible activité: file active 58 patients
- Difficultés sociales:
 - Coordination imparfaite avec les acteurs sociaux des associations
 - Difficultés avec la domiciliation à la mairie de Chalon
 - Relations avec la CPAM en principe accélérées, mais en pratique toujours aussi lentes
- Difficultés médicales:
 - Relations floues avec le SDSP et le CLAT
 - Facturation variable des consultations spécialisées demandées par la PASS
 - Ordonnances de sortie d'hospitalisation

Que faire ?

13

- Arrêter ? NON
- Communication imparfaite:
 - *des partenaires extérieurs* (associations, foyers d'hébergement, psychiatrie) => refaire information.
 - des médecins du SAU => ???
- Elargir aux patients précaires avec droits sociaux
- Ouvrir une PASS dentaire

